



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

oiseaux

Question écrite n° 70152

Texte de la question

M. Alain Clary attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait que de plus en plus de pêcheurs gardois dénoncent l'impact néfaste des hérons sur les rivières et particulièrement les sites de bassin de la première catégorie. Lors du congrès du club Halieutique, ils ont souhaité qu'une étude sérieuse soit entreprise pour évaluer l'évolution du nombre de hérons et l'influence de cet oiseau sur les populations piscicoles d'alevins, en particulier des salmonidés. Il lui demande quelles sont ses intentions et propositions.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux conséquences sur les populations piscicoles, notamment les salmonidés, de la prolifération du héron. Après avoir été menacé de disparition en France au XIXe siècle, le héron bénéficie, depuis 1975, du statut d'espèce protégée. Ses effectifs atteignaient 26 000 couples en 1994. Le héron a une alimentation très variée composée d'insectes, de crevettes, de micro-mammifères, de jeunes rats musqués, de poissons, de batraciens et de reptiles. En biomasse, les poissons sont généralement majoritaires au printemps, mais les mammifères le sont souvent, parfois même exclusivement, le reste de l'année, notamment en hiver. Les poissons préférés, recherchés dans les eaux lentes, sont l'anguille, les gardons et les tanches. Les petites tailles sont majoritaires. Les quelques études françaises réalisées sur l'impact des hérons concernent les systèmes de production et non le milieu naturel. Celles portant sur les salmonidés et la truite en général ne concernent pas spécialement le héron cendré, qui n'apparaît que comme l'une des causes de mortalité directe. On observe que 95 % d'une ponte de truite en milieu naturel sont détruits avant le stade d'alevin ayant résorbé sa vésicule et que la moitié des alevins ayant atteint ce stade disparaissent au cours de leur première année de vie. Dans le récent « Atlas des poissons d'eau douce de France », les auteurs mettent en avant une baisse d'abondance de certaines populations de truite fario en raison de la « dégradation des biotopes de reproduction et de croissance des alevins en liaison avec les activités humaines présentes sur les bassins versants (érosion et colmatage) ». Si des études étaient entreprises pour évaluer l'impact des hérons sur les populations piscicoles d'alevins, elles permettraient de répartir les causes de mortalité entre différents facteurs, de mettre en lumière leurs interférences et de mesurer la capacité des populations à compenser ou non les pertes subies, compte tenu de la qualité des milieux d'accueil, par exemple. En vue de dégager des orientations visant à favoriser une meilleure survie des truites sauvages dans le milieu naturel, les études évoquées, si elles sont réalisées, devront prendre en compte tous ces facteurs limitants et comparer l'impact de la prédation du héron dans les contextes en bon état et dans les contextes dégradés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Clary](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70152

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 6989

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2337